

Statistiques sur les pesticides

2006/0258(COD) - 24/04/2009 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

Le Parlement européen a approuvé, en deuxième lecture de la procédure de codécision, la position commune du Conseil en vue de l'adoption du règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux statistiques sur les produits phytopharmaceutiques.

L'unique amendement apporté à la position commune vise à préciser que le règlement établit un cadre commun pour la production systématique de statistiques communautaires concernant la mise sur le marché et l'utilisation **des pesticides** qui sont des produits phytopharmaceutiques au sens de l'article 2, point a) i) du texte.